

# Le plan climat de la Ville de Lille : objectifs et premiers résultats

**Le Plan Climat de la Ville de Lille, adopté en 2008, vise à atteindre et à dépasser les objectifs suivants d'ici 2020 :**

- > 20% d'économies d'énergie,
- > 20 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- > 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique lillois.

**En 2009, les consommations d'énergie ont baissé de 2,2 %**, les émissions de CO<sub>2</sub> de 7,9 % et la part des énergies renouvelables atteint 15 %. Ces résultats situent la Ville dans le respect de sa feuille de route et permettront d'atteindre, voire de dépasser les objectifs fixés pour 2020.

**Ce bilan annuel, c'est aussi :**

- > un outil d'animation du Plan Climat,
- > des efforts que partagent plusieurs délégations thématiques dans le cadre de l'Agenda 21. Ce qui entraîne une dynamique de territoire autour du climat : planification énergétique dans les projets d'aménagements, aide à l'éco-rénovation des logements, sensibilisation des enfants dans les écoles...
- > une économie réalisée sur le chauffage des bâtiments d'environ 2,7 millions d'euros.

**Une bonne coordination des Plans Climat de la Ville, de Lille Métropole et de la région Nord/Pas de Calais sera la prochaine étape** afin de mieux évaluer et adapter les territoires dans la perspective de la loi Grenelle II, qui visera à rendre les Plans Climats obligatoires pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.





# Le plan climat : les actions menées par la Ville de Lille

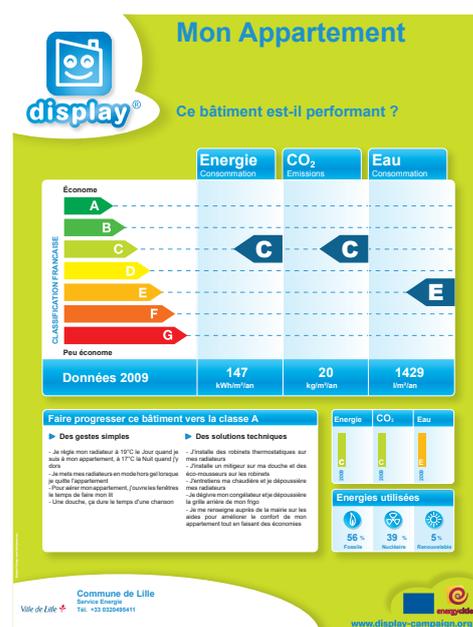
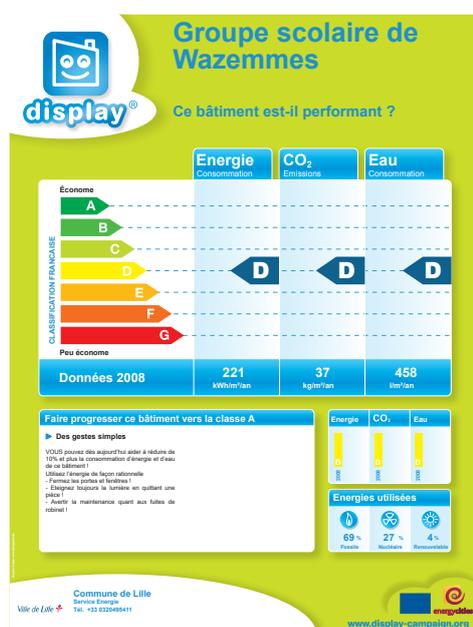
**La Ville de Lille joue un rôle moteur pour inciter les habitants, les bailleurs et les promoteurs à s'inscrire dans les objectifs d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables.**

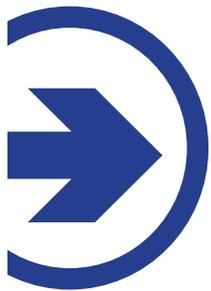
## Pour une évolution des usages énergétiques

- > La mise en place d'un plan interne «éco- comportements».
- > L'affichage des consommations énergétiques dans 20 écoles (programme DISPLAY).
- > Les animations pédagogiques dans les écoles et les crèches
- > De la prime isolation à la prime éco-rénovation.
- > Soutien annuel de la Ville de Lille au Point Service aux Particuliers (accompagnement...).
- > Promotion de l'OPAH et des primes Habitat Durable : action de communication, thermographie,...
- > Travail engagé avec Partenord pour l'accompagnement à l'installation...
- > Mise en place en 2012 de la Maison de l'Habitat Durable.

## Pour améliorer l'efficacité énergétique du bâti

- > Lancement de 50 audits énergétiques sur des bâtiments énergivores.
- > Isolation et réfection de toitures terrasse...
- > Installation de 1900 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques
- > Engagement de travaux d'isolation thermique et de production d'eau chaude solaire dans les bâtiments municipaux (écoles, crèches,...).
- > 60% d'opérations de logement social 2009- 2011, labellisées Très Haute Performance Energétique.
- > Opérations de logement engagées en basse consommation (cour Faget, MAJT,...) et en passif (Bois Habité).





# Le plan climat de la Ville de Lille : chacun peut agir à son niveau



Dans les pays développés, le logement (consommations d'énergie, équipements...), les déplacements... sont à l'origine d'environ un quart du total des émissions de gaz à effet de serre. Par leurs consommations individuelles, les habitants produisent autant voire plus de gaz à effet de serre que les transports, l'industrie et l'agriculture... réunis ! Le Plan Climat ne sera pertinent que s'il inclut la participation de chacun.

> Cela passe par des gestes simples, mais aussi par de véritables changements de comportement au quotidien.

*Par exemple, l'accroissement du nombre d'appareils électroménagers (lecteurs DVD, consoles, machines à pain, portables, climatisations...) a fait grimper, au fil du temps, les consommations...*

> Si l'on veut agir efficacement contre le réchauffement climatique, il y a besoin de réfléchir à de nouvelles façons de vivre, de se chauffer, de consommer et de se déplacer.

> En matière de déplacements, le Plan de Déplacements Urbains (PDU) doit favoriser l'usage du vélo et les piétons. La zone de rencontre de la Grand'Place et l'expérimentation de nouvelles zones 30 y participeront.

## > Contacts

**Direction Développement Durable**

Tél. 03 20 49 57 65

[developpement-durable@mairie-lille.fr](mailto:developpement-durable@mairie-lille.fr)

[www.mairie-lille.fr](http://www.mairie-lille.fr)

## Espaces Info Energie

ADIL du Nord - CIH de Lille

2, rue Desrousseaux - Lille - tél. : 0825 34 12 63

Mél : [jdorchies@adilnord.fr](mailto:jdorchies@adilnord.fr)

## MAISON REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITES

23, rue Gosselet - Lille - tél. : 03 20 52 12 02

Mél : [eie@mres-asso.org](mailto:eie@mres-asso.org)

UNION REGIONALE CLCV

108, rue d'arras - Lille - tél. : 03 20 85 80 81

Mél : [eie.lille@clcv.org](mailto:eie.lille@clcv.org)

Intelligent Energy  Europe

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de l'Union européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.

